



LES CLÉS POUR ANTICIPER ET AGIR

CATALOGUE DES FORMATIONS

DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

2023



- ▷ CSE
- ▷ SANTÉ SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- ▷ OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE
- ▷ FORMATIONS D'ACTUALITÉ
- ▷ COMITÉS DE GROUPE ET COMITÉS EUROPÉENS

LE GROUPE APEX-ISAST

ET LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL C'EST...

Comprendre les comptes de votre entreprise ou de votre groupe, anticiper les difficultés et devancer les réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi, les conditions de travail et les rémunérations, clarifier la stratégie et ses conséquences, repérer les impacts des projets sur l'organisation du travail...

Mais aussi, prévenir les risques pour la santé, analyser les conditions de travail et proposer des alternatives...

... Autant de sujets de préoccupation pour les instances représentatives du personnel

... Autant de possibilités d'y répondre, en utilisant les moyens que vous offre la loi.

LE GROUPE APEX-ISAST, C'EST...



100 CONSULTANTS, EXPERTS ET FORMATEURS au service des instances de représentation des personnels et des organisations syndicales pour vous permettre d'agir avec clarté et pour obtenir les analyses et les informations nécessaires à l'action.



UN GROUPE INDÉPENDANT travaillant avec objectivité et opiniâtreté au service exclusif des salariés et de leurs représentants.



DES EXPERTISES du cabinet APEX (expertise comptable, sociale, économique et financière), du cabinet ISAST (expertise santé et conditions de travail) et de leur Institut de formation.



DES COMPÉTENCES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES des Experts d'APEX et des Experts en santé et conditions de travail d'ISAST nous permettent de constituer rapidement des équipes opérationnelles, avec tous les savoir-faire nécessaires, sur tous les types de missions et dans tous les secteurs économiques, de la PME à la multinationale cotée en Bourse



UNE IMPLANTATION RÉGIONALE pour favoriser la réactivité et la proximité nécessaire avec les élus.



UNE EXPÉRIENCE ACCUMULÉE AU FIL DES ANS ET DES MISSIONS de toute nature vous donne la garantie d'un accompagnement pertinent à vos côtés.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Forts d'une expérience pratique de plus de vingt ans auprès des représentants du personnel, nous dispensons des formations résolument opérationnelles en petits groupes.

Que vous ayez besoin de prendre vos marques pour un premier mandat ou de renforcer vos connaissances, nos formations vous permettront de maîtriser les nouveaux dispositifs légaux, via des stratégies susceptibles d'optimiser la représentation de vos collègues et de défendre au mieux leurs intérêts.

Notre approche personnalisée prendra en compte votre secteur d'activité, votre actualité et la taille de votre structure.

Nous vous accueillerons chez nous ou nous nous nous déplacerons dans vos locaux. Toutes nos formations sont également organisables en visioconférence.

Après la formation, pendant 6 mois, les stagiaires bénéficient gracieusement d'une assistance sur les thèmes abordés au cours de la session (précisions ou questions non urgentes sur le contenu de la formation ne nécessitant pas d'analyse de documents).

Toutes nos formations sont désormais organisables en visioconférence. Avec une taille de groupe facilitant la participation de tous, nos formateurs mettent en œuvre une pédagogie interactive adaptée au mode distanciel.

Pour en savoir plus sur une de nos formations, rendez-vous sur notre site Internet www.apex-isast.fr à la rubrique **formation des élus** ou contactez-nous :

Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11 | 06 76 46 59 87
Jessica Loison Tél : 01 53 72 00 10
formation@apex-isast.fr

SOMMAIRE

FORMATION CSE

Formation économique des membres du CSE//4 jours	P.11
Formation des membres du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés//3 jours	P.12
Formation économique des membres du CSE – renouvellement//2 ou 3 jours	P.13
Règlement intérieur CSE//1 jour	P.13
Actualités CSE – fonctionnement et attributions économiques et professionnelles//1 jour	P.14
Négocier ou renégocier un accord CSE//1 jour	P.14
Fonctionnement et attributions du CSEC//2 ou 3 jours	P.15
Formation santé, sécurité et conditions de travail//5 jours	P.16
Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE – renouvellement//3 jours	P.18
Formation du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes//2 jours	P.19
Actualités CSE – Attributions santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)//1 jour	P.20
Réclamations//1 ou 2 jours	P.21
Représentants de proximité//1 ou 2 jours	P.21
Secrétaire et secrétaire adjoint du CSE//1 jour	P.22
Trésorier et trésorier adjoint : gérer les budgets du CSE//2 jours	P.23

FORMATIONS ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

Préparer la consultation ou la négociation sur le télétravail//1 jour	P.24
Formation professionnelle//2 jours	P.25
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes//2 jours	P.26
Participation, intéressement et épargne salariale//2 jours	P.27
Préparer la consultation sur la politique sociale//2 jours	P.27
Entretiens individuels d'évaluation//1 jour	P.28
Temps de travail, organisation du temps de travail//2 jours	P.29
Agir face aux restructurations//2 jours	P.30
Agir face aux fusions et aux cessions//1 jour	P.31
Agir face aux réorganisations internes//1 jour	P.32
Rupture individuelle du contrat de travail//1 jour	P.32
Entretiens préalables aux licenciements//1 jour	P.32
Repères sur l'assurance chômage//1 jour	P.32



Une palette complète de formations au service de tous les représentants du personnel

Organisme agréé pour les formations CSE



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Diagnostic économique et financier//2 jours	P.33
Enjeux environnementaux pour les CSE et les syndicats//1 jour	P.33
Mise en place d'une unité économique et sociale (UES) et ses conséquences//1 ou 2 jours	P.33

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ-SÉCURITÉ

Agir sur les risques psychosociaux//2 jours	P.34
Formation SSCT des représentants du personnel de la fonction publique hospitalière// 5 jours	P.34
Agir face au burn out//1 jour	P.35
Document unique d'évaluation des risques professionnels//1 ou 2 jours	P.36
Agir pour le Handicap//1 jour	P.36
Enquêtes après accident du travail et méthode de l'arbre des causes//2 jours	P.37
Agir contre la pénibilité au travail//1 jour	P.38
Harcèlement et discriminations//1 jour	P.38
Comprendre les mécanismes de l'excellence opérationnelle et du lean//1 jour	P.39
Agir sur les projets modifiant les espaces de travail//1 jour	P.39

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

Préparer les élections professionnelles//1 jour	P.40
Préparer la négociation obligatoire sur la rémunération//2 jours	P.40
Préparer la négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail//2 jours	P.41
Préparer la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (ex-GPEC)//2 jours	P.42
Représentation syndicale dans l'entreprise//1 jour	P.43
Communiquer avec les salariés//1 jour	P.43

COMITÉ DE GROUPE

Comité de groupe//1 jour	P.43
--------------------------	------

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

Comité d'entreprise européen//1 jour	P.43
--------------------------------------	------



Retrouvez toutes nos informations sur le site internet
www.apex-isast.fr
> Rubrique : Formation des élus



NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE



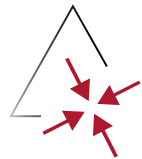
UN SUIVI TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Nos séminaires sont animés par **des consultants en droit social, en santé, sécurité et conditions de travail et des experts économiques et financiers** qui ont choisi de mettre leurs compétences professionnelles et leur expérience au service des représentants du personnel.

Nos formateurs sont **des femmes et des hommes de terrain**, qui sauront vous apporter **des réponses immédiates** grâce à un ton résolument **concret et pratique**, favorisant les échanges avec les élus.

Afin de faciliter l'application de la formation en situation de travail, nous proposons des mises en situation. Ces exercices permettent une véritable acquisition de savoir-faire, en confrontant les participants à leurs pratiques et aux problèmes qu'ils rencontrent, et en recherchant ensemble les moyens de les résoudre.

LES DIFFÉRENTES FORMULES



STAGES INTER-ENTREPRISES

Organisés à Paris dans le 12ème arrondissement, ils permettent la confrontation et le partage d'expériences entre élus d'horizons différents.

Pour assurer la participation active de chacun, nos séminaires ne regroupent jamais plus de **15 personnes**.



STAGES INTRA ENTREPRISE

Toutes nos formations **peuvent être réalisées sur mesure**, spécifiquement pour **votre comité, aux dates et lieu de votre choix**.

Le programme est adapté pour prendre en compte les spécificités de votre entreprise, la pratique des élus, les problèmes rencontrés et la recherche des moyens pour les résoudre.

Pour répondre au mieux aux attentes des élus et à leur environnement de travail, **nous construisons notre animation à partir de vos propres documents** (accords, ordres du jour et PV, document unique sur les risques professionnels, bilans...).

Ces formations sont l'occasion de renforcer la cohésion entre élus en vous permettant de travailler ensemble sur des problématiques concrètes et de partager le même niveau d'information.

Le tarif est forfaitaire, quel que soit le nombre de participants. N'hésitez pas à nous contacter pour un devis personnalisé.

Si vous le souhaitez, nous mettons à disposition gratuitement nos salles de formation à Paris (en fonction de nos disponibilités).



FORMATIONS SUR MESURE

Vous n'avez pas trouvé dans ce catalogue le thème dont vous avez besoin? Contactez-nous! Nous pouvons élaborer une formation sur mesure permettant de répondre précisément à vos attentes.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Faites-nous part des situations de handicap des représentants voulant se former : nous rechercherons ensemble les moyens d'adapter la formation à tous.

CES ÉLUS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Agro-alimentaire : Blédina, Danone, Hill's Pet Nutrition, Nestlé Waters M&D, Perrier, etc.

Assurances/Banques : Amundi, BNP Paribas, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit du Nord, Cofidis, CGL, Groupama, Interfimo, Natixis Interépargne, Société Générale, etc.

BTP : Campenon Bernard Construction, Cégélec Missenard, Centre scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), Eurovia Dala, Jean Lefebvre, Rabot Dutilleul Construction, Sobéa Environnement, Sogea, Vinci construction SI, etc.

Commerce : Darty, FNAC Relais, Gibert Joseph, Hanes France (Dim), H & M, Ikea, Lagardère Paris Racing, L'Oréal produits de Luxe, LVMH, Parfums Christian Dior, PPR, Xerox etc.

Éducation/Apprentissage : AFPA, Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), La Fémis, Université Catholique de Lille etc.

Industrie : 3 M, Air Liquide DTA, Eaton, Faurecia, GDF SUEZ Trading, Otis, Mentor Graphics, Michelin, Plastic Omnium, Renault Cléon, RTE, Saint Gobain Emballage, Siemens IC, Total TRTG, Thales Air Systems, etc.

Pharmacie/Chimie : Astrazeneca, Biogen Idec, Daiichi Sankyo, Gilead Sciences, GlaxoSmithKline, Groupe ELITech, Lilly, Merial, Merck Santé, Nutricia, Phoenix Pharma, Recipharm, Sanofi, etc.

Presse/Communication/Audiovisuel/Établissement culturel : 104, Dunod, Groupe Express Roularta, Groupe Psychologies, Hachette Filipacchi, Hachette Livre, INA, Lagardère Active, Le Point, TNS Sofres, Young & Rubicam, etc.

Santé/Associations : ASAMAD, Association des Paralysés de France (APF), Ensemble Hospitalier de l'Institut Curie, Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble, Hôpital privé de Bois-Bernard, La Sauvegarde du Nord, Maison de retraite de Melesse, Ordre de Malte etc.

Services : Adecco, ASPP, Bureau Veritas, CPAM, CRIT, Dassault Systèmes, France Télécom, Groupe Valophis, Initial, La Banque Postale, Orange, Pitney Bowes, Pôle Emploi, UNSS, etc.

Tourisme/Transport/Loisirs : Adagio, Air Austral, Carlson Wagonlit, Corsair, Exapaq, France Galop, Hilton, Nouvelles Frontières, OSAC, Plaza Athénée, TUI France etc.

LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

LES ÉLUS DU CSE

FORMATION ÉCONOMIQUE – ENTREPRISES D’AU MOINS 50 SALARIÉS

Les titulaires CSE ont droit à un stage de 5 jours maximum tous les 4 ans de mandat (art. L. 2315-17 et L. 2315-63). Ils ont le choix de l’organisme (art. R. 2154-4).



LE FINANCEMENT

Le financement de cette formation est assuré :

- Par l’entreprise pour les salaires : le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n’est pas déduit des heures de délégation.
- Par le CSE sur son budget de fonctionnement, sauf accord plus intéressant : coût pédagogique et éventuels frais de déplacement et de séjour.

La législation ne prévoit pas de droit à la formation pour les suppléants. Cette formation pourrait être financée :

- Par les élus titulaires qui peuvent donner des heures de délégation aux suppléants pour se former.
- Par la direction. En effet, un certain nombre d’entreprises acceptent que les suppléants prennent part à la formation et prennent en charge tout ou partie de ces frais. Une négociation sur cette question peut être ouverte.
- Par le budget de fonctionnement du CSE.

Pour tenir compte des spécificités des entreprises de – 50 salariés, nous vous proposons une formation spécifique (voir page 12). Le financement de cette formation peut être supporté par l’Opcv.

LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX ET LES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des représentants de proximité et des délégués syndicaux (art. L. 2315-61). Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents. Certaines entreprises acceptent de prendre en charge ces formations, soit totalement (salaires et coût du stage), soit partiellement (seulement le coût du stage, la participation des élus se faisant sur leur crédit d’heures).

FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Tous les élus du CSE (titulaires et suppléants) ont droit à une formation complètement prise en charge par l’employeur tous les 4 ans de mandat (art. L. 2315-17 et L. 2315-18). Chaque élu peut choisir librement son organisme de formation parmi les organismes agréés pour la formation SSCT. L’employeur n’a pas le droit d’imposer un prestataire (art. R. 2315-17).

Cette formation est organisée sur une durée minimale de 5 jours pour les élus effectuant leur premier mandat. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d’une durée minimale de 3 jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l’entreprise et de 5 jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises d’au moins 300 salariés.



LE FINANCEMENT

Le financement de cette formation est assuré complètement par l’entreprise (art. L. 2315-18 modifié). Ce qui comprend :

- Les salaires : le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n’est pas déduit des heures de délégation.
- Le coût de la formation, à concurrence d’un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, 36 fois le montant horaire du SMIC (soit 405,72 € par jour au 1er janvier 2023).
- Les frais de déplacement, de séjour et de déjeuner dans certaines limites (nous consulter).



APEX-ISAST FORMATION est un organisme de formation inscrit sous le numéro 11.75.37185.75 auprès du Préfet d’Île-de-France et agréé pour les formations CSE.



VOS DÉMARCHES

LA LETTRE DE DEMANDE DE CONGÉS DE FORMATION

Les élus doivent demander leurs congés pour les formations CSE et CHSCT auprès de leur employeur. La lettre de demande de congé de formation est à adresser au minimum 30 jours à l'avance. Chaque élu doit s'assurer que sa demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les 8 jours (art. L. 2145-11 et R. 2145-5).

Ce congé est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis favorable du CSE, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise ou lorsque le contingent annuel de jours de congés de formation économique, sociale et syndicale de l'entreprise est épuisé. La non-réponse de l'employeur est considérée comme un consentement. En cas de litige, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.

Chaque élu peut choisir librement l'organisme auprès duquel il souhaite se former à partir du moment où celui-ci dispose d'un agrément.

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation les.... 2023 dans le cadre de la formation économique des élus du CSE en application de l'article L. 2315-63 du Code du travail.

L'organisme responsable de cette formation est Apex-Isast Formation inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75 et agréé pour la formation des élus du CSE.

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

FORMATION SUR LA SANTÉ, SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation du 2023 dans le cadre de la formation santé-sécurité des élus du CSE en application de l'article L. 2315-18.

L'organisme responsable de cette formation est APEX-ISAST FORMATION inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75 et agréé pour la formation des élus du CSE.

Le prix de ce stage est de... euros HT pour les... jours. La formation se déroulera à...

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Lettre type de demande de congé de formation des membres du CSE

FORMATIONS CSE

DURÉE
4 JOURS

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

Vous avez été élu-e au comité social et économique. Remplir à la fois les anciens rôles des DP, du CE et du CHSCT telle est votre difficile mission. Cette formation vous permettra de maîtriser le fonctionnement du comité, ses principales attributions, ainsi que la compréhension des comptes de l'entreprise. À compléter par la formation en santé, sécurité et conditions de travail, prise en charge par l'employeur pour tous les titulaires et suppléants.

PUBLIC

Les membres du CSE

TARIF

Inter-entreprises
1400 € HT par élu

Intra entreprise

Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Du 21 au 24 mars 2023
- Du 19 au 22 juin 2023
- Du 4 au 7 décembre 2023

PRÉREQUIS

Aucun

99 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit, notamment en portant les réclamations du personnel
- Gérer les activités sociales et culturelles

MAÎTRISER LES POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du secrétaire, du président, du trésorier, du représentant syndical et du suppléant
- Règlement intérieur
- Gestion et utilisation des budgets du comité
- Réunions : fréquence, ordre du jour et procès-verbal
- Commissions
- Moyens : utilisation du crédit d'heures, protection, délit d'entrave
- Droits à l'expertise
- Droits d'alerte

FAIRE DES INFORMATIONS ET CONSULTATIONS UN VÉRITABLE POUVOIR

- Informations obligatoires et base de données économiques et sociales
- Consultations obligatoires : thèmes et cadre des consultations
- Construire une stratégie de réunion
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

PORTER LES RÉCLAMATIONS DU PERSONNEL

- Se repérer parmi les différentes sources de droit
- Élaborer et défendre une réclamation

GÉRER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Champ des possibles
- Obligations vis-à-vis de l'Urssaf

COMPRENDRE LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

- Décrypter les documents financiers remis par l'employeur : compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion et bilan
- Les grandes questions à se poser : évolution de l'activité, ressources humaines, investissements, productivité, rentabilité, financement de l'entreprise
- Mise en pratique sur des exemples

FORMATIONS CSE

FORMATION DES MEMBRES DU CSE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

 **DURÉE**
3 JOURS

Une formation indispensable pour connaître les attributions des élus CSE des entreprises de moins de 50 salariés et acquérir des moyens pratiques d'exercice du mandat. Cette formation peut être organisée sur trois jours et enrichie sur cinq jours avec une formation sur les risques psychosociaux (voir le programme à la page 33 du catalogue).

 **PUBLIC**
Tous les membres
du CSE de – 50 salariés

 **TARIF**

Inter-entreprises
1050 € HT par élu.

Intra entreprise

Organisation sur mesure en présentiel ou
en visioconférence à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 **PROCHAINES DATES**

- Du 14 au 16 mars 2023
- Du 5 au 7 juin 2023
- Du 20 au 22 novembre 2023

 **100 %**

des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

Quallopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► ATTRIBUTIONS DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE

- Se repérer dans l'environnement législatif, conventionnel et contractuel du travail
- Porter les réclamations du personnel
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Conduire un droit d'alerte en cas d'atteinte à la santé ou aux droits des personnes

► MAÎTRISER LES MOYENS D'INFORMATION ET LES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES

► ÉLABORER LES RÉCLAMATIONS ET LES DÉFENDRE EN RÉUNION

- S'organiser pour être à l'écoute des salariés
- Formuler efficacement la note écrite sur les réclamations
- Intervenir en réunion et obtenir des réponses de l'employeur
- Exercices et mises en situation

► CONDUIRE UNE ENQUÊTE SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- Cadre légal
- Recueil des faits
- Compte-rendu d'accident
- Propositions de prévention

► MOYENS D'ACTION DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL

- Heures de délégation : usage et utilisation
- Local
- Communication avec les salariés
- Délit d'entrave

FORMATIONS CSE

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE – RENOUELEMENT

 **DURÉE**
2 À 3 JOURS

Cette formation a pour objet de recenser les modes de fonctionnement du CSE et d'identifier les éventuels besoins d'éclairage ou d'approfondissement, dans les domaines de connaissance et de compétences incombant au CSE, à partir desquels la formation dite de « perfectionnement » va se construire.

L'idée force étant de vous proposer à partir de cas concrets, une remise en situation, afin d'établir en co-construction, des éléments de bonne pratique, susceptibles à l'avenir d'aboutir à un panel de solutions.

 **PUBLIC**
Les élus du CSE

 **PRÉREQUIS**
Les élus du CSE ayant
déjà eu une première
formation CSE

Quallopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

 **TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE

 **DURÉE**
1 JOUR

Mettre en place ou faire évoluer un règlement intérieur conforme au droit et utile au quotidien pour les membres du CSE.

 **PUBLIC**
Tous les membres
du CSE

 **PRÉREQUIS**
Aucun

Quallopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

 **TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► CADRE LÉGAL ET RECOURS

► ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Gestion financière, diffusion et l'affichage du procès-verbal

► ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Délégations, définition des fonctions, préparation et déroulement des réunions, organisations des consultations, gestion des activités sociales et culturelles, obtenir des moyens supplémentaires

► COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

► COMMUNICATION DU CSE AUPRÈS DES SALARIÉS

- Affichage de l'ordre du jour, affichage des résolutions majoritaires, communication par notes, affichage des extraits du PV

► MÉTHODE POUR CONSTRUIRE LE PROJET DE RI DU CSE ET L'ADOPTER

FORMATIONS CSE

ACTUALITÉS CSE – FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

Elu du CSE ayant déjà suivi la formation économique, vous voulez connaître les nouvelles lois et les jurisprudences récentes qui impactent le fonctionnement du comité et ses attributions (hors santé, sécurité et conditions de travail). Cette journée de formation est pour vous !

 **DURÉE**
1 JOUR

PUBLIC

Tous les membres du CSE

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :

- Loi climat et résilience d'août 2021 pour les CSE et les syndicats : élargissement des consultations et des expertises aux conséquences environnementales, enjeux de la transition écologique dans la négociation sur les emplois et les parcours professionnels
- Négociation sur les mobilités domicile-travail et mise en place possible du titre-mobilité
- Comment se saisir de ces nouvelles attributions

► ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (LOI DE DÉCEMBRE 2021) :

- impacts sur l'index et l'information remise au CSE, nouvelles obligations pour les entreprises d'au moins 1000 salariés

► FONCTIONNEMENT CSE :

- nouveaux règlements sur la comptabilité CSE, jurisprudences sur les heures de délégation

► ÉLECTIONS CSE : dernières jurisprudences sur l'électorat et les listes

NÉGOCIER OU RENÉGOCIER UN ACCORD CSE

Maîtriser le cadre légal, analyser les pratiques et préparer efficacement la négociation.

 **DURÉE**
1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Élus CSE, DS

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

 **100 %**
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► CADRE DES NÉGOCIATIONS POUR METTRE EN PLACE DU CSE ET ORGANISER LES ÉLECTIONS

► NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS ET COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CENTRAL

► COMPOSITION DU CSE ET TEMPS DISPONIBLE POUR LE MANDAT

► FONCTIONNEMENT DU CSE : réunions, commissions SSCT, autres commissions, budgets, formation, informations-consultations, expertises, base de données économiques et sociales, représentants de proximité

► POINTS CLÉS DE L'ORGANISATION DES PROCHAINES ÉLECTIONS

FORMATIONS CSE

FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CSEC

 **DURÉE**
2 À 3 JOURS

Si vous êtes membres d'un CSE central, sans pour autant identifier précisément quelles sont les prérogatives vous incombant dans le cadre de ce mandat et, ce que stratégiquement vous pouvez initier voire instiller en vue de représenter au mieux les intérêts de vos collègues, cette formation vous est destinée.

PUBLIC

Être membre d'un CSE central

PRÉREQUIS

Aucun

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

Identifier le rôle des membres du CSE central, ainsi que leurs prérogatives. Améliorer le fonctionnement de cette instance, le cas échéant, en maîtrisant :

► LES POINTS CLÉS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CSE CENTRAL

- L'organisation de l'instance, moyens, réunions, votes

► LE RÔLE ÉCONOMIQUE DU CSE CENTRAL

- Informations-consultations obligatoires : thèmes, cadre, délais, base de données économiques et sociales
- Articulation CSE central/CSE d'établissement

- Expertises
- Droit d'alerte
- Budget de fonctionnement
- Se coordonner avec la commission SSCT centrale et les commissions SSCT locales

► LA STRATÉGIE DE RÉUNION

- Ordre du jour
- Préparatoire et conduite de la réunion plénière
- Procès-verbal, communication



FORMATIONS CSE

FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Face à l'importance prise par les questions de santé et de sécurité, cette formation vous permettra de maîtriser le vaste champ d'intervention du CSE en la matière et de repartir avec des outils pratiques pour rendre votre action plus efficace : stratégie de réunion, plan de travail, conduite d'une inspection, d'une enquête après accident, etc.


DURÉE
5 JOURS

 PUBLIC

- Elus titulaires ou suppléants du CSE dont c'est le premier mandat.
- Elus titulaires ou suppléants du CSE n'ayant pas été formés sur la partie SSCT lors de leur premier mandat CSE.
- Elus de la commission SSCT des entreprises de plus de 300 salariés.

 TARIF

Inter-entreprises: 1750 € HT par élu. Formation prise en charge par votre employeur.

Intra entreprise: Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 PROCHAINES DATES

- Du 6 au 10 mars 2023
- Du 12 au 16 juin 2023
- Du 27 novembre au 1er décembre 2023

 PRÉREQUIS

Aucun

**99 %**
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

En formation intra entreprise, il est possible d'adapter ce programme en intégrant les risques psychosociaux (voir programme page 33), l'analyse du document unique ou encore d'autres thématiques comme l'aménagement des espaces de travail, les entretiens d'évaluation, le lean management, etc.

► REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit
- Gérer les activités sociales et culturelles

► CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- La responsabilité de l'employeur : obligation de résultat, faute inexcusable
- L'évaluation des risques, bilan et programme annuel de prévention

► POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Composition du CSE, rôle de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la CARSAT et de l'agent chargé de la sécurité
- Gestion des heures de délégation et emploi optimisé des moyens
- Stratégie de réunion
- Interaction avec les représentants de proximité s'ils existent
- Droit à l'expertise lors des projets importants et face à des risques graves

FORMATIONS CSE

► FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Missions et périmètre d'intervention
- Accord ou règlement intérieur du CSE
- Réunions, participants, moyens
- Plan de travail

► FAIRE DES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES UN VÉRITABLE POUVOIR

- Thèmes et cadre des informations et consultations récurrentes ou ponctuelles
- Veiller à la qualité de l'information remise
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

► ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Connaissance des risques de l'entreprise
- Savoir regarder, écouter, et détecter les risques lors des inspections
- Propositions et suivi des mesures de prévention
- Savoir analyser le document unique et le programme annuel de prévention

► CONDUIRE UNE ENQUÊTE APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL, UNE MALADIE PROFESSIONNELLE, EN CAS D'INCIDENTS RÉPÉTÉS OU EN SITUATION DE DANGER GRAVE ET IMMINENT

- Recueil des faits : observation, méthodes de questionnement pour les témoignages, rédaction du compte-rendu
- Méthode de l'arbre des causes
- Nombreux exercices pratiques
- Exploitation de l'arbre des causes pour faire des propositions de prévention

► IDENTIFIER LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR RELATIVES AU DOCUMENT UNIQUE

Quelques repères sur les origines de l'évaluation des risques et du document unique:

- Qu'est-ce qu'un « Risque », un dommage, une situation dangereuse...
- Les principes d'élaboration du document unique
- Le processus d'élaboration du document unique
- Le rôle du CSE dans l'élaboration du document unique



FORMATIONS CSE

FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL – RENOUELEMENT

 **DURÉE**
3 OU 5 JOURS

Cette formation a pour objet de recenser les modes de fonctionnement du CSE et d'identifier les éventuels besoins d'éclairage ou d'approfondissement, dans les domaines de connaissance et de compétences sur les prérogatives santé, sécurité et conditions de travail, à partir desquels la formation dite de « perfectionnement » va se construire

L'idée force étant de vous proposer à partir de cas concrets, une remise en situation, afin d'établir en co-construction, des éléments de bonne pratique, susceptibles à l'avenir d'aboutir à un panel de solutions.



PUBLIC

Élus au CSE



PRÉREQUIS

Les élus du CSE ayant déjà eu une première formation SSCT



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

€ TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit
- Gérer les activités sociales et culturelles

► CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- La responsabilité de l'employeur: obligation de résultat, faute inexcusable
- L'évaluation des risques, bilan et programme annuel de prévention

► POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Composition du CSE, rôle de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la CARSAT et de l'agent chargé de la sécurité
- Gestion des heures de délégation et emploi optimisé des moyens
- Interaction avec les représentants de proximité s'ils existent
- Droit à l'expertise lors des projets importants et face à des risques graves
- Droit des élus

► FAIRE DES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES UN VÉRITABLE POUVOIR

- Thèmes et cadre des informations et consultations récurrentes ou ponctuelles
- Veiller à la qualité de l'information remise
- Stratégie de réunion
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

► ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS LORS DES INSPECTIONS

- Connaissance des risques de l'entreprise
- Savoir regarder, écouter, et détecter les risques
- Propositions et suivi des mesures de prévention
- Savoir analyser le document unique et le programme annuel de prévention

► CONDUIRE UNE ENQUÊTE

- Après un accident du travail, une maladie professionnelle, en cas d'incidents répétés ou en situation de danger grave et imminent.

► AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Prendre les diverses notions, les débats et les enjeux autour des risques psychosociaux
- Agir sur les risques psychosociaux, leurs facteurs et leurs troubles
- Aborder concrètement les risques psychosociaux

FORMATIONS CSE

FORMATION DU RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

 **DURÉE**
2 JOURS

Cette formation a pour objectif de connaître le cadre d'intervention du référent, distinguer les différentes formes de violence et leur cadre juridique et identifier les moyens d'action pour protéger les victimes et contribuer à la prévention.



PUBLIC

Référents CSE et autres représentants du personnel



PRÉREQUIS

aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

€ TARIF

Inter-entreprises
700 € HT par élu

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



PROCHAINES DATES

- Le 8 et 9 juin 2023
- Le 23 et 24 novembre 2023

► PRÉROGATIVES DU RÉFÉRENT CSE

- Cadre légal
- Améliorations par accord ou dans le règlement intérieur du CSE
- Fonction des autres acteurs : employeur, référent RH, médecine du travail, inspection du travail, autres élus CSE

► REPÈRES SUR LE DROIT EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

- Définitions des différentes violences (notamment harcèlement sexuel, agissement sexiste, agression sexuelle, viol)
- Obligation de l'employeur en matière de prévention et d'enquête
- Actions en justice

► REPÈRES PRATIQUES SUR CES VIOLENCES EN ENTREPRISE

- Formes courantes
- Conséquences et impacts potentiels sur la santé
- Signaux à détecter
- Troubles et situations à risque

► MOYENS DES ÉLUS CSE POUR FAIRE FACE : PISTES ET POINTS DE VIGILANCE

- Proposition de mesures de prévention
- Inspection et enquête
- Expertise
- Droit d'alerte et enquête conjointe
- Information des salariés

FORMATIONS CSE

ACTUALITÉ DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Membres du CSE, suite à la promulgation de la loi santé au travail, vous souhaitez savoir de quelle manière elle peut impacter vos missions en matière de santé, sécurité et de conditions de travail. Vous souhaitez également connaître les dernières décisions importantes prises par la Cour de cassation, susceptibles de modifier vos pratiques en santé et en sécurité, cette formation est pour vous...

DURÉE
1 JOUR

PUBLIC

Tous les membres du CSE

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Identifier les nouveaux cadres juridiques et jurisprudentiels en matière de santé, sécurité et conditions de travail entrant dans le champ d'action du comité social et économique

LOI SANTÉ AU TRAVAIL :

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses dérivés
 - La consultation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - Les incidences de la loi sur le programme annuel de prévention des risques (PAPRI Pact)
- Les nouvelles règles relatives à la formation des élus en SSCT
- Les possibilités en matière de négociations récurrentes obligatoires
- Le passeport prévention

- Le suivi médical
 - Visite de reprise et de pré-reprise
 - Rendez-vous de liaison pour les arrêts longs
 - Visite médicale de mi-carrière
 - Modification de la visite médicale de fin de carrière
 - Le dossier médical partagé (DMP)
 - Les services de prévention et de santé au travail (SPST)
 - Une nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le Code du travail
- JURISPRUDENCE :**
- Rappel des responsabilités de l'employeur
 - L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
 - Les expertises du CSE
 - La consultation du CSE en SSCT
 - Les accidents du travail et les maladies professionnelles

FORMATIONS CSE

RÉCLAMATIONS

Élus CSE, vous avez désormais les attributions exercées avant par les délégués du personnel. Veiller à l'application du droit, porter les réclamations, lancer un droit d'alerte... : cette formation vous donnera des outils pratiques. En intra entreprise, cette formation peut être organisée sur deux jours et enrichie de focus liés à votre actualité : temps de travail, discriminations, rémunérations...

DURÉE
1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Tous les membres du CSE

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

100% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL DES RÉCLAMATIONS

- Réclamation ou consultation, les voies de traitement les plus efficaces
- Les recours d'urgence

ÉLABORER ET DÉFENDRE UNE RÉCLAMATION

- S'organiser pour être à l'écoute des salariés
- Savoir analyser une situation
- Formuler efficacement les réclamations
- Savoir argumenter et obtenir des réponses de l'employeur
- Exercices et mises en situation

DÉFENDRE ET AMÉLIORER LE STATUT COLLECTIF

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Les représentants de proximité ont été mis en place dans votre entreprise. Nous vous proposons de construire une formation sur mesure en fonction des attributions et des moyens fixés dans l'accord. Cette formation permettra aux représentants de prendre toute la mesure de leur mandat et de repartir avec des outils pratiques.

DURÉE
1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Les représentants de proximité

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

100% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

FORMATIONS CSE

SECRÉTAIRE ET SECRÉTAIRE ADJOINT DU CSE

Connaître et utiliser les prérogatives du secrétaire. Organiser le comité pour accroître son efficacité.

DURÉE
1 JOUR

PUBLIC

Les secrétaires et secrétaires adjoints

PRÉREQUIS
Aucun

TARIF

Inter-entreprises
350 € HT par élu.
Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- 23 juin 2023
- 8 décembre 2023

100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

PLACE DU SECRÉTAIRE DANS L'ORGANISATION INTERNE DU COMITÉ

- Rôle du secrétaire
- Délégations données au secrétaire et au secrétaire adjoint
- Règlement intérieur du comité
- Responsabilité du comité et du secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Rédaction et ordonnancement
- Préparation

RÉUNIONS

- Préparatoires, plénières
- Organisation
- Animation

PROCÈS-VERBAL

- Valeur légale
- Rédaction
- Délai maximum

ANIMATION DU COMITÉ

- Plan de travail
- Organisation d'un bureau
- Communication vis-à-vis des salariés

FORMATIONS CSE

TRÉSORIER ET TRÉSORIER ADJOINT : GÉRER LES BUDGETS DU CSE

Trésorier, secrétaire, adjoints, vous avez des responsabilités dans la gestion des budgets. Votre rôle est stratégique et vous accomplissez des actes de gestion qui engagent la responsabilité du comité et parfois la vôtre. Face aux attentes importantes des salariés, il est impératif de maîtriser parfaitement la réglementation afin d'élaborer, tenir et contrôler les budgets au service d'un projet.

DURÉE
2 JOURS

PUBLIC

Élus ayant des responsabilités dans la gestion des budgets (trésoriers, secrétaires, adjoints, etc.)

PRÉREQUIS
Aucun

TARIF

Inter-entreprises
700 € HT par élu.
Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- 30 et 31 mars 2023
- 11 et 12 décembre 2023

100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL

- Responsabilité collective du comité et responsabilité individuelle des membres
- Budget de fonctionnement : calcul, dépenses autorisées
- Budget des activités sociales et culturelles : calcul, dépenses autorisées, critères d'attribution possibles, règles Urssaf
- Obligations comptables
- Processus d'arrêté et d'approbation des comptes, publicité
- Recours face aux pratiques illicites

GÉRER DES BUDGETS AU SERVICE D'UN PROJET

- Des méthodes pour élaborer des budgets et pour les suivre
- Conduire des activités et identifier les attentes des salariés
- La mise au point de tableaux de bord et de suivi de gestion
- Relier le projet au budget puis au rapport de gestion
- La mise au point d'outils de pilotage simple au quotidien
- Les différentes méthodes de suivi comptable
- La relation du trésorier avec l'expert-comptable et/ou le commissaire aux comptes

S'ORGANISER POUR ÊTRE EFFICACE ET MAÎTRISER LES RISQUES

- Le rôle du trésorier dans la présentation des comptes
- Le règlement intérieur : le statut du trésorier, ses missions, la séparation des pouvoirs
- La mise en place de procédures organisationnelles
- La conduite des opérations comptables

LA QUALITÉ, LA CONSERVATION DES JUSTIFICATIFS

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

PRÉPARER LA CONSULTATION OU LA NÉGOCIATION SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Devenu une modalité de travail comme une autre, le télétravail reste néanmoins méconnu. Quelles formes et quelles possibilités de mise en place ? Dans quel cadre juridique ? Quels en sont les enjeux ? Comment le sécuriser tant pour le salarié que pour les collectifs de travail ? Que faut-il négocier ? Cette journée vous permettra de faire le point et de préparer concrètement votre négociation.

DURÉE
1 JOUR

 PUBLIC

Les négociateurs

 PRÉREQUIS

Aucun

 TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 100% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

 Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► CONSTATS ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

► CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL

► COMPLÉMENTS NÉCESSAIRES AU TÉLÉTRAVAIL : équipements, frais, etc.

► APPORTS DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL (ANI) DE 2020

► NÉGOCIATION D'UN ACCORD DE TÉLÉTRAVAIL : enjeux, points de vigilance et pistes de négociation

► SUIVI PAR LES ÉLUS CSE

► CADRE, NIVEAU ET RÈGLES DE LA NÉGOCIATION

► RÈGLES DE VALIDITÉ D'UN ACCORD

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux (art.L. 2315-61). Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

FORMATION PROFESSIONNELLE

Connaître la réglementation et les obligations de l'employeur en matière de formation en intégrant les derniers changements de la loi de septembre 2018. Intervenir efficacement lors des consultations du comité et lors des négociations. Pouvoir renseigner les salariés sur les moyens d'accès individuel à la formation.

DURÉE
2 JOURS

 PUBLIC

Les membres du CSE et les membres de la commission formation, les délégués syndicaux

 PRÉREQUIS

Aucun

 TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 95% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

 Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

► OBLIGATIONS DES ENTREPRISES ET FORMATIONS À L'INITIATIVE DES EMPLOYEURS

- Financement de la formation professionnelle
- Entretien professionnel
- Plan de développement des compétences (ex. plan de formation)
- Reconversion ou promotion professionnelle par alternance (Pro-A)

► ACCÈS INDIVIDUEL À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Conseil en évolution professionnelle
- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience
- Compte personnel formation
- Projet de transition professionnelle

► POINTS DE REPÈRES LES FORMATIONS EN ALTERNANCE

► AGIR EN CSE SUR LA FORMATION

- Préparer les consultations du CSE
- Rôle de la commission formation
- Porter des réclamations

► NÉGOCIER SUR LA FORMATION

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Connaître le droit de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en intégrant les toutes dernières évolutions de 2018 et 2021. Savoir analyser la situation dans l'entreprise et maîtriser les différents moyens d'action des représentants du personnel.

 **DURÉE**
2 JOURS

PUBLIC

Tous les représentants du personnel qui auront à négocier ou à donner leur avis sur ces sujets

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Ce programme pourrait également être proposé sur une journée en se centrant sur la négociation.

► CONNAÎTRE LE DROIT DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Lois sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Index de l'égalité professionnelle
- Accès des femmes aux postes de cadres dirigeants et aux instances dirigeantes (entreprises d'au moins 1000 salariés)
- Lois en matière de discriminations
- Lois en matière de violences sexistes et sexuelles

► IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES SOURCES D'INFORMATION

- Données externes
- Base de données économiques sociales et environnementales (BDESE)
- Expertises

► ANALYSER LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

- Analyser les informations sur la situation comparée des femmes et des hommes : emplois occupés, déroulements de carrière, écarts de rémunération, accès à la formation, etc.
- Utiliser avec prudence l'index de l'égalité professionnelle

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Champ de la négociation et obligations à défaut d'accord
- Pistes de réflexion sur les mesures

► AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE EN CSE

- Formuler des propositions lors des consultations et rendre un avis
- Rôle de la commission égalité professionnelle
- Droit d'alerte contre les discriminations et les harcèlements
- Agir par les activités sociales et culturelles

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT ET ÉPARGNE SALARIALE

 **DURÉE**
2 JOURS

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

PRÉPARER LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE

La consultation sur la politique sociale regroupe de nombreux thèmes importants, auparavant vus séparément : bilan social, temps de travail, formation, égalité professionnelle, conditions de travail, prévention des risques professionnels. Cette formation vous permettra d'aller vite à l'essentiel dans l'analyse des documents et de réfléchir aux engagements attendus de l'employeur.

 **DURÉE**
2 JOURS

PUBLIC

Les membres du CSE et les délégués syndicaux

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► MAÎTRISER LE CADRE DE LA CONSULTATION

- Champ de la consultation
- Informations obligatoires et base de données
- Calendrier et délai pour rendre l'avis
- Expertise prise en charge par l'employeur

► ORGANISER LE TRAVAIL DU COMITÉ

- Rôle des commissions
- Préparatoires
- Stratégie de réunion
- Communication auprès des salariés

► ANALYSER LES DOCUMENTS

- Focus sur le bilan social : pièges à éviter dans la lecture des données, points clés à analyser dans les effectifs, les conditions de travail, les rémunérations
- Focus sur la formation professionnelle : nouveau cadre légal, points clés à analyser
- Focus sur l'égalité professionnelle : nouveau cadre légal, angles d'analyse pertinents

► ARTICULER LES CONSULTATIONS RÉCURRENTES ET LES NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES

- Négociations annuelles obligatoires
- Organisation des calendriers
- Utilisation des informations disponibles et orientation des expertises

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION

Les entretiens d'évaluation peuvent être un moment délicat pour les salariés. Cette formation vous mettra d'agir au mieux en tant que représentant du personnel pour défendre les intérêts de vos collègues.

DURÉE
1 JOUR

 PUBLIC

Les représentants du personnel intéressés par le sujet

 PRÉREQUIS

Aucun

 TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION :
CONTEXTE ET FORMES

- Le contexte du développement des entretiens individuels d'évaluation
- La place de l'entretien individuel parmi les entretiens obligatoires
- Le cadre légal de l'entretien individuel

► LES ENTRETIENS INDIVIDUELS : BASES DE
L'ÉVALUATION ET ENGAGEMENTS

- Évaluation sur objectifs
- Évaluation des comportements et de l'adhésion aux « valeurs » de l'entreprise
- Évaluation et rémunération

► L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION : FORMES ET
RÉSULTATS

- Les formes pratiques de l'entretien d'évaluation
- Portée et consignation des résultats
- Support d'évaluation : les exigences liées à la protection des données personnelles

► L'ACTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

► LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

TEMPS DE TRAVAIL, ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Se repérer dans le droit complexe du temps de travail fortement modifié par la loi El Khomri de 2016 puis par les ordonnances 2017. Se préparer à négocier avec de nouvelles règles : accord majoritaire, référendum, primauté de l'accord d'entreprise sur la branche professionnelle...

DURÉE
2 JOURS

 PUBLIC

Tous les représentants du personnel

 PRÉREQUIS

Aucun

 TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► CONNAÎTRE LE DROIT EN MATIÈRE DE
TEMPS DE TRAVAIL

► TEMPS DE TRAVAIL : DÉFINITION ET ENCADREMENT

- Heures supplémentaires, heures complémentaires
- Moyens de contrôle du temps de travail
- Contraintes spécifiques : travail dominical, travail de nuit, astreinte...

► COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES MODALITÉS
D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Aménagement hebdomadaire, sur 4 semaines, par cycle, sur l'année...
- Forfaits en heures et forfaits en jour
- Compte-épargne temps
- Points de vigilance et pistes de négociation

► FOCUS SUR LES NOUVEAUX ACCORDS DE
PERFORMANCE COLLECTIVE

- Contenu
- Licenciement possible des salariés refusant les modifications
- Droit à l'expertise pour les syndicats

► MAÎTRISER LES MOYENS D'ACTION DES
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Négociation par les syndicats : nouvelles règles, points de vigilance
- Consultation du comité sur la politique sociale
- Réclamations sur le respect du droit

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

AGIR FACE AUX RESTRUCTURATIONS

Dans le cadre de procédures brutales, organisations syndicales et instances élues doivent être capables de prendre rapidement les bonnes décisions. À côté des procédures de licenciements économiques, de nouvelles négociations sont désormais possibles pour des ruptures conventionnelles collectives pour des salariés volontaires pour quitter l'entreprise. Des négociations peuvent également être ouvertes pour modifier les emplois par un accord de performance collective (APC) primant sur le contrat de travail des salariés.

DURÉE
2 JOURS

 PUBLIC

Délégués syndicaux,
membres CSE

€ TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE (APC)

- Modifier la rémunération, le temps de travail ou les conditions de mobilité
- Déroulement de la négociation
- Points de vigilance sur le contenu de l'accord
- Conséquences pour les salariés

► CADRE LÉGAL DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Définition du licenciement économique
- Quelle procédure selon le nombre de ruptures envisagées ?
- Quand un PSE est-il obligatoire ?
- Rôle de l'administration du travail
- Assistance des syndicats et du comité par l'expert-comptable

► LA PROCÉDURE POUR LES GRANDS LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Négociation possible d'un accord majoritaire sur le PSE
- Double consultation du CSE avec des délais impératifs, consultation du CHSCT, nouvelle instance de coordination des CHSCT et expertise unique

► LES NOUVEAUX PLANS DE DÉPARTS VOLONTAIRES NÉGOCIÉS

- Congé de mobilité dans un accord de GPEC
- Accord de rupture conventionnelle collective

► LE RÔLE MAJEUR DE L'ADMINISTRATION (DIRECCTE)

► ANALYSER LE PROJET DE RÉORGANISATION

- Force et limites de la critique des motifs économiques
- Contrôle du nombre de postes supprimés
- Catégories d'emploi concernées
- Critères d'ordre du licenciement

► ANALYSER LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Volontariat
- Reclassement interne
- Mesures d'âge
- Aide au reclassement externe
- Mesures compensatrices au licenciement
- Commission de suivi du plan

► VOIES DE RECOURS JUDICIAIRES

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

AGIR FACE AUX FUSIONS ET AUX CESSIIONS

Savoir se diriger malgré la complexité des textes et être capable de prendre rapidement les bonnes décisions dans le cadre de procédures souvent rapides et brutales.

DURÉE
1 JOUR

 PUBLIC

Tous les représentants du
personnel

€ TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► LES DIFFÉRENTES FORMES DE RÉORGANISATIONS

- Modification des statuts de la société
- Modification de la propriété du capital
- Transferts partiels d'actifs, fusions, fusions-absorptions...
- Réorganisations internes

► LES CONSÉQUENCES DES TRANSFERTS D'ACTIFS SUR :

- Les contrats de travail
- Le statut collectif
- Les instances représentative

► LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Information et consultation des instances : moment, modalités, délais
- Négociation par les organisations syndicales avant/après le transfert

► PRÉPARER LES CONSULTATIONS ET LES NÉGOCIATIONS

- Points de vigilance dans l'analyse du projet
- Moyens de peser



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

AGIR FACE AUX RÉORGANISATIONS INTERNES

DURÉE 1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

RUPTURE INDIVIDUELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL

DURÉE 1 À 2 JOURS

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

ENTRETIENS PRÉALABLES AUX LICENCIEMENTS

DURÉE 1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

REPÈRES SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE

DURÉE 1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DURÉE 2 JOURS

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX POUR LES CSE ET LES SYNDICATS

DURÉE 1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (UES) ET SES CONSÉQUENCES

DURÉE 1 À 2 JOURS

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux. Doter les représentants du personnel d'outils méthodologiques pour l'analyse des situations de travail présentant des risques psychosociaux. Leur permettre d'initier, de suivre et d'évaluer un programme de prévention de ces risques.

 **DURÉE**
2 JOURS



PUBLIC

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 **99 %**
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail
- Se repérer dans le cadre juridique

► ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

► AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes du CSE



FORMATION SSCT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

 **DURÉE**
5 JOURS



Voir le programme sur notre site Internet :

www.apex-isast.fr/formation-des-elus/



FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

AGIR FACE AU BURN OUT

Comprendre les mécanismes du Burn-out et mettre à jour les dimensions individuelles et collectives. Mettre en lien les organisations du travail et les conséquences sur la santé.

 **DURÉE**
1 JOUR



PUBLIC

Tous les membres du CSE

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 **100 %**
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► COMPRENDRE

- Recueil des représentations et échanges, ce que la crise a changé
- Rappels sur les notions de burn out, épuisement, stress...
- Dimensions individuelles/collectives de l'épuisement professionnel
- Détecter
- La nouvelle donne post covid/le burn out « à domicile »

► AGIR

- Quelle stratégie pour le CSE
- Les outils
- Zoom sur l'inspection

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Comprendre le document unique et, en tant que représentant du personnel, proposer des modifications et l'utiliser.

 **DURÉE**
1 JOUR

PUBLIC

Tous les représentants du personnel

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► LA RÉGLEMENTATION SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE

► LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LEUR TRANSCRIPTION DANS UN DOCUMENT UNIQUE

- La notion « d'inventaire » : différencier et identifier les dangers et analyser les risques
- La notion « d'unité de travail » et la mise à jour du document
- Présentation de diverses méthodologies d'évaluation

► COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Les différents risques
- Quelques principes pour intégrer ces risques au document unique

► LE RÔLE DES REPRÉSENTATIONS DU PERSONNEL

- Information, consultation ou participation ? Intérêts et limites de chaque modalité
- L'articulation avec la consultation sur la politique sociale et les conditions de travail et les négociations

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

ENQUÊTES APRÈS ACCIDENT DU TRAVAIL ET MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

Maîtriser l'enquête suite à un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel. En connaître les enjeux pour la lier à la mission du CSE en matière d'analyse des risques professionnels et de contributeur à la préservation de la santé et de la sécurité des salariés.

 **DURÉE**
2 JOURS

PUBLIC

Membre du CSE

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► LES ENQUÊTES DU CSE

- Rappel du cadre général
- Recueil des faits
- Compte-rendu d'accident

► LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

► EXERCICES EN TAILLE RÉELLE

► LE DOCUMENT UNIQUE

- Quelques repères sur les origines de l'évaluation des risques et du document unique
- Qu'est-ce qu'un « Risque »
- Les principes d'élaboration du document unique
- Le processus d'élaboration du DUERP
- Le rôle du CSE

AGIR POUR LE HANDICAP

 **DURÉE**
1 JOUR



Voir le programme sur notre site Internet :

www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

AGIR CONTRE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

 **DURÉE**
1 JOUR

Avec le vieillissement de la population, la pénibilité au travail et la retraite sont deux sujets étroitement liés, mais le sujet de la pénibilité concerne plus largement les conditions bouleversées par ordonnance en 2017. Les représentants du personnel peuvent jouer un rôle majeur.

 **PUBLIC**
Élus CSE, délégués
syndicaux

 **PRÉREQUIS**
Aucun

 **TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 **100 %**
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► SE REPÉRER DANS LE CADRE LÉGAL ACTUEL

- Les facteurs de risques professionnels nécessitant un suivi particulier
- Le compte professionnel de prévention et les autres mesures de compensation
- Accord ou plan d'action obligatoire : entreprises concernées, contenu, sanctions

► COMPRENDRE LES ENJEUX

- Liens entre santé et travail

- Les risques psychosociaux comme facteurs complémentaires de pénibilité
- Enjeux économiques pour les entreprises

► AGIR CONTRE LA PÉNIBILITÉ

- Rôles de chacun
- Action du CSE
- Négociation
- Mettre en place une démarche de prévention

HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS

 **DURÉE**
1 JOUR

Comprendre les notions de discrimination et harcèlement ainsi que les enjeux psychosociaux. Faire un état du droit et donner des outils aux élus pour faire face à ces situations.

 **PUBLIC**
Tous les membres
du CSE

 **PRÉREQUIS**
Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

 **TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENTS ET CONTRIBUER À LA PRÉVENTION

- Phénomènes psychosociaux à l'origine de la discrimination et du harcèlement
- État du droit
- Outils de la prévention et de la protection
- Agir comme CSE/CSSST

► AGIR EN SITUATION POTENTIELLE DE DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENTS VIS-À-VIS DES PERSONNES (COMMENT GÉRER LA RELATION) ET EN TANT QU'INSTANCE

- Accueillir la parole en se préservant
- Mener une enquête
- Outils de la réparation
- Agir comme CSE/CSSST

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

 **DURÉE**
1 JOUR

COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET DU LEAN

Le déploiement des méthodes d'excellence opérationnelles plus ou moins héritées du lean management introduit de nouveaux concepts et outils. Ce déploiement impacte également les relations professionnelles, les temps collectifs, les postures managériales. Il change la nature des tâches demandées. Pour agir efficacement, les représentants du personnel ont besoin de comprendre les concepts de l'excellence opérationnelle et de bien en identifier les enjeux et les risques.

 **PUBLIC**
Tous les représentants du
personnel

 **PRÉREQUIS**
Aucun

 **TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 **100 %**
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► COMPRÉHENSION DU « CONTEXTE LEAN » : POUR QUI, POUR QUOI, POURQUOI ?

► VOCABULAIRE DU LEAN

► PRINCIPES ET OUTILS DES MÉTHODES LEAN

► LES DIFFÉRENTES « ÉCOLES » DU LEAN

► ÉTUDES DE CAS PRATIQUES

► ANALYSE DES RISQUES DE LA MÉTHODE :

- Risques psychosociaux
- Risques d'une organisation du travail axée « performance » sans prise en compte de la santé

AGIR SUR LES PROJETS MODIFIANT LES ESPACES DE TRAVAIL

 **DURÉE**
1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

 **DURÉE**
1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA RÉMUNÉRATION

 **DURÉE** 2 JOURS

Connaître le nouveau cadre. Savoir apprécier les politiques de rémunérations et d'organisation du travail, réfléchir à la revendication.

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

► NOUVEAU CHAMP DE LA NÉGOCIATION

► CADRE DE LA NÉGOCIATION

- Niveau de la négociation et initiative
- Périodicité annuelle à défaut d'accord
- Les syndicats : composition de la délégation et moyens
- Règles de validité de l'accord selon les thèmes
- Accord/PV de désaccord

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Informations données à la délégation syndicale
- Informations et expertises à la disposition du comité
- Analyser les composantes de la rémunération et leur évolution
- Points de vigilance en matière de temps de travail

► CONDUIRE LA NÉGOCIATION

- Poser et formuler les revendications
- Communiquer avec les salariés
- Règles de conduite des réunions

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

 **DURÉE**
2 JOURS

Connaître le nouveau cadre légal. Repérer l'ensemble des sujets de négociation, réfléchir à la revendication.

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 %
des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

Un vaste champ de négociation : égalité entre les femmes et les hommes, handicap, pénibilité, articulation vie personnelle et vie professionnelle, droit à la déconnexion, etc.

► CADRE DE LA NÉGOCIATION

- Niveau de la négociation et initiative
- Les syndicats : composition de la délégation et moyens
- Règles de validité selon les thèmes
- Accord/PV de désaccord/Plan d'action

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Informations données à la délégation syndicale et aux instances élues
- Expertises possibles

- Analyser les données sur la situation comparée des femmes et des hommes
- Sources d'informations disponibles sur la qualité de vie au travail

► CONDUIRE LA NÉGOCIATION

- Poser et formuler les revendications
- Communiquer avec les salariés
- Règles de conduite des réunions



OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (EX-GPEC)

Connaître le nouveau cadre légal de la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers dans les entreprises de 300 salariés et plus, en identifier les points clés et les enjeux, construire des propositions.

 **DURÉE**
2 JOURS

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise, les membres des CSE et CSE

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

► LE NOUVEAU CHAMP DE LA NÉGOCIATION

- Thèmes obligatoires et thèmes facultatifs
- Niveau pertinent
- Cadre juridique
- Enjeux

► LA CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LA GPEC : UN POINT DE DÉPART POUR LA NÉGOCIATION

► LES OUTILS DU DIAGNOSTIC SOCIAL À NÉGOCIER

- États des lieux : matrices des postes, référentiels métiers, etc.
- Informations sur les évolutions des métiers, les évolutions démographiques et les impacts sociaux de la stratégie sur les emplois et les qualifications
- Indicateurs de suivi

► LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT ET D'ADAPTATION

- Comment identifier les mesures adaptées à la situation
- Outils en matière d'orientation
- Outils en matière de formation : plan de développement des compétences, CPF, etc.
- Outils en matière de mobilité volontaire
- Politique de recrutement et d'intégration
- Départs volontaires dans le cadre du congé de mobilité

► LE SUIVI DE L'ACCORD

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

REPRÉSENTATION SYNDICALE DANS L'ENTREPRISE

 **DURÉE**
1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

COMMUNIQUER AVEC LES SALARIÉS

 **DURÉE**
1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

COMITÉ DE GROUPE

COMITÉ DE GROUPE

 **DURÉE**
1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

 **DURÉE**
1 JOUR

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/



Immeuble Bloom
61-69 rue de Bercy— 75012 Paris
01 53 72 00 11 | 01 53 72 00 10

formation@apex-isast.fr

www.apex-isast.fr



groupe-apex-isast



Apex_Isast